

Rentrée 2014 dans les collèges et les lycées : les Ardennes, parent pauvre de l'éducation ?

Alors que le département des Ardennes connaît depuis un certain nombre d'années une situation socio-économique très difficile, subissant des plans sociaux à répétition, enregistrant un taux de chômage toujours plus important, accusant une baisse démographique continue, l'arrivée au pouvoir d'un nouveau gouvernement avait suscité l'espoir de réels changements de cap dans de nombreux secteurs, d'un autre choix de société. Or, après deux ans déjà de cette politique, force est de constater que peu de choses ont évolué, certaines promesses ne sont pas tenues, certaines annonces ne sont pas suivies d'effet..., si ce n'est dans les urnes où le mécontentement s'est tout récemment exprimé, message que le Président de la République aurait tout intérêt à prendre en considération et auquel il serait bien inspiré de répondre..., et pas seulement par un changement de casting... !

L'École, présentée comme LA priorité de l'action gouvernementale, est sans doute de celles qui avaient focalisé toutes les attentions et cristallisé toutes les espérances, de celles qui aujourd'hui provoquent le plus de déception, d'incompréhension voire de désillusion au regard d'une loi dite « de refondation » qui, certes, prône une idéologie largement partagée par la profession mais qui, malheureusement, ne se donne pas concrètement les moyens de ses ambitions...

En effet, après les suppressions massives de postes de ces dernières années, conjuguées à la mise en œuvre des loi Fillon de 2005 et réforme Chatel de 2010 qui ont grandement contribué à désagréger notre tissu éducatif et à mettre à mal notre service public d'éducation, on aurait pu légitimement penser que le nouveau ministre de l'éducation mettrait réellement en œuvre une politique volontariste qui ferait le pari de l'avenir en offrant à nos jeunes des formations et qualifications de haut niveau, susceptibles, dans notre département, de contribuer à sa redynamisation et de lui redonner quelques perspectives d'avenir. Or, malheureusement, alors que l'argument démographique est encore invoqué pour la rentrée 2014, hormis les quelques collèges relevant de l'éducation prioritaire qui bénéficieront d'une attention particulière, les autres établissements ardennais du second degré (collèges et lycées, ainsi que les SEGPA), selon la même logique comptable que celle appliquée jusqu'alors, vont encore enregistrer des suppressions de postes d'enseignants et subir de nouvelles dégradations... La refondation nécessaire et annoncée ne pourra devenir une réalité si les moyens alloués aux établissements continuent à être distribués sans tenir aucun compte des besoins réels de ces derniers et sans améliorer significativement les conditions d'étude des élèves et de travail des enseignants, passant en grande partie par la question des effectifs dans les classes.

Avant l'annonce de la **vingtaine de fermetures de classes** dans notre département **pour le premier degré** à la rentrée prochaine (dont la localisation a été reportée après les élections municipales pour épargner sans doute aux représentants locaux du gouvernement actuellement en place une trop grande sanction dans les urnes dimanche dernier...), **dans les établissements du second degré**, les choix opérés par Monsieur le Recteur et Monsieur le Directeur Académique des Services départementaux de l'Éducation Nationale -et rejetés massivement par les instances départementale (CTSD) et académique (CTA)- vont aboutir à la **reprise de 24 emplois**, se déclinant de la manière suivante :

- Dans les collèges, 11 suppressions ont été décidées contre 2 créations, dans les SEGPA, 3 postes de PLP seront repris (solde : - **12 postes**). Dans les lycées, 16 retraits ont été validés contre 6 implantations dans les lycées d'enseignement général et technologique, 6 suppressions contre 4 créations dans les lycées professionnels (solde : - **12 postes**). Inutile de dire que cette reprise d'emplois encore bien lourde pour notre département (**44 au total pour la seule Éducation Nationale !**) ne sera pas sans conséquences pour les enseignants, les élèves, plus globalement pour notre territoire et son avenir...

➤ **11 suppressions de postes en collèges :**

1. Clg Bayard, - 1 EPS
2. Clg Jean Macé, - 1 Éducation Musicale
3. Clg Léo Lagrange, - 1 Mathématiques
4. Clg Rimbaud, - 1 SVT
5. Clg Nouvion/Meuse, - 1 Anglais et - 1 Allemand
6. Clg Nouzonville, - 1 Technologie
7. Clg Raucourt, - 1 EPS
8. Clg Turenne, - 1 Lettres Modernes
9. Clg Vrigne-aux-Bois, - 1 Allemand et - 1 SVT

➤ **2 créations de postes en collèges :**

1. Clg Rouget de Lisle, + 1 Mathématiques
2. Clg Sorbon, Rethel, + 1 Mathématiques

➤ **3 suppressions de postes PLP en SEGPA**

1. SEGPA Fumay, - 1 PLP Génie Thermique
2. SEGPA Sault-lès-Rethel, - 1 PLP Biotechnologie
3. SEGPA Le Lac, - 1 PLP Industrie du Bois

➤ **16 suppressions de postes en LEGT (lycées d'enseignement général et technologique)**

1. Lyc. Bazin, - 3 SII option ingénierie mécanique
2. Lyc. Vauban de Givet, - 1 SVT et - 1 Anglais
3. Lyc. de Bazeilles, - 3 Mathématiques, - 1 Philosophie, - 1 Allemand, - 1 Anglais, - 1 Espagnol, - 1 Histoire-Géographie, - 1 Physique-Chimie, - 1 SVT
4. Lyc. Pierre Bayle de Sedan : - 1 Économie-gestion option marketing

➤ **6 créations de postes en LEGT**

1. Lyc. Jean Moulin de Revin, + 1 Anglais
2. Lyc. de Bazeilles, + 1 poste spécifique Comptabilité Gestion Hôtelière
3. Lyc. Pierre Bayle de Sedan, + 1 Histoire-Géographie, + 1 Mathématiques, + 1 Physique-Chimie, + 1 Économie-gestion option communication et organisation

➤ **6 suppressions de postes en LP (lycées professionnels) et SEP (sections d'enseignement professionnel)**

1. LP Le Château de Sedan, - 1 Économie-gestion option marketing
2. LP J.B Clément de Sedan, - 1 Génie mécanique construction
3. SEP Jean Moulin de Revin, - 1 Lettres/Allemand
4. SEP Bazeilles, - 1 Lettres/Anglais
5. SEP Paul Verlaine de Rethel, - 1 Génie mécanique auto
6. LP Armand Malaise de Charleville-Mézières, - 1 génie industriel structures métalliques

➤ **4 créations de postes**

1. SEP Jean Moulin de Revin, + 1 Mathématiques/Sciences physiques
2. SEP Bazeilles, + 1 Hôtellerie Technologie culinaire
3. SEP Paul Verlaine de Rethel, + 1 Biotechnologie
4. LP Armand Malaise de Charleville-Mézières, + 1 poste spécifique génie industriel structures métalliques

Comment, dans des conditions d'études et d'apprentissages encore dégradées dans bon nombre de collèges, de SEGPA et de lycées, peut-on encore entendre et donner du crédit au discours doublement répétitif et récurrent tenu par Monsieur le Recteur et Monsieur le Directeur Académique des Services départementaux de l'Éducation Nationale de la seule réussite des élèves qui prévaudrait dans leur gestion conjointe des moyens de l'Académie et du département ?

Outre cette rentrée à nouveau catastrophique qui s'annonce, nous dénonçons une fois encore la gestion du dossier de la restructuration du réseau des établissements, menée à marche forcée sur deux fronts, celui de la mutualisation imposée des enseignements de la filière littéraire entre les lycées Vauban de Givet et Jean Moulin de Revin et celui du transfert des enseignements (et des élèves !) sur les seuls sites de Grandpré et Vouziers dès la rentrée 2014 par l'organisation d'un vote lors d'un Conseil d'administration dans les collèges multi sites Grandpré/Buzancy et Vouziers/Le Chesne, contrairement aux préconisations faites par le Ministre lui-même de privilégier la concertation avec les différents acteurs de terrain, enseignants, parents, élus, collectivités territoriales,..., concertation qui, hormis la réunion d'un CDEN le 7 novembre 2013 présentant un calendrier de programmation sur trois ans, n'a pour l'heure, pas encore débuté... Quelle confiance pouvons-nous encore accorder à nos interlocuteurs dont on a bien compris qu'ils ne dévierait pas d'un pouce de l'objectif qu'ils se sont fixé (transfert de l'enseignement général de Bazeilles vers Pierre Bayle > 10 postes supprimés / mutualisation d'enseignements entre Vauban de Givet et Jean Moulin de Revin voire fusion programmée -pourquoi en effet, après le départ sur mutation du Proviseur de la cité scolaire de la Pointe, ce poste de direction est-il « bloqué » ?- des deux lycées... / réduction du nombre de collèges par tous les moyens (raisons de sécurité, vote en CA pour les collèges multi sites, rapprochements en tous genres...)... Et maintenant que les sacro-saintes élections municipales sont passées, que nous réservent les semaines à venir... ?

Le SNES, le SNEP et les syndicats de la FSU Ardennes dénoncent ces choix politiques et éducatifs bien loin du « plus et mieux d'école » qui devait être LA priorité du nouveau gouvernement, offrant à tous les jeunes les conditions de leur réussite et misant résolument sur l'avenir..., ils continuent à œuvrer pour que la future loi d'orientation et de programmation pour l'École porte en elle les éléments de changements nécessaires et attendus pour une École réellement refondée, pour des conditions d'enseignement réellement améliorées, pour un service public d'éducation réellement renforcé à la hauteur des enjeux de notre société.

Karine FUSELIER, secrétaire départementale du SNES-FSU